

# Formation Yoga du Son 2025/2026

Avec Arnaud Didierjean

## FICHE D'INSCRIPTION

Je m'inscris à la formation **Yoga du Son 1ère année 2025**

**Du 24 Février au 1 mars 2025 et du 21 au 26 Avril 2025**

**et du 7 au 12 Juillet 2025**

Email : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Coordonnées Astrologiques (non obligatoire) : Date : \_\_\_\_\_ Heure : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

**Je joins un chèque d'arrhes de 200€ à l'ordre d'Arnaud Didierjean envoyé à : le bourg 63390 Sauret-Besserve.**

J'ai lu et j'approuve les conditions générales en page 2

Date

Signature

# Conditions Générales

## Accès à la formation

La réception, avant la date du début de la formation, de la fiche d'inscription dûment remplie, signée et accompagnée du chèque de 200€ (correspondant au prix de la première session) est une condition d'accès à celle-ci.

A l'issue de la première session de la formation, la somme totale de la formation est due et sera réglée session par session, à chaque début de session.

## Délai de rétractation.

Sauf cas de force majeure dûment reconnue, une annulation en deçà de 15 jours de la date de début de la première session le montant des arrhes est dû et sera encaissé à l'issue de celle-ci.

## Empêchement durant le cours de la formation

Si le participant est empêché de suivre la formation ou doit la quitter de façon anticipée pour cas de force majeure dûment reconnue. Dans ce cas, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues, à due proportion de leur valeur prévue initialement.

## Solde des stages

Le solde des sessions de formation est à réglé avant le début des cours.

**Toute rétractation ou non présence après engagement signée, en dehors d'un cas de force majeure entraine l'encaissement des sommes prévues par cet engagement sans aucun changement.**

## COVID et confinement

En cas de confinement la formation continuera en distanciel. Des aides supplémentaires sont mise en place pour la pratique sous forme videos et powerpoint. Les sessions skype ou zoom seront enregistrées et mises à dispositions.

## **Supports sonores, vidéos oraux ou écrits**

Les propositions essentielles de chaque session et plus lorsque cela s'avère nécessaire (chant, sons, instructions, vidéos...) seront mis à disposition via le site NadaYoga.fr

Pour des raisons évidentes de propriété intellectuelle, les supports sonores, vidéos ou écrits donnés durant ce stage sont réservés à l'usage privé du participant et ne doivent en aucun cas être distribués en totalité ou en partie.

Arnaud Didierjean a toute autorité en matière d'enregistrement durant les cours et peut décider si les participants peuvent ou non enregistrer ses propos sur supports audio ou video.

### **Les Dates des semaines de Formation**

**Du 24 Février au 1 mars 2025 et du 21 au 26 Avril 2025**

**Arrivée à Partir de 9H30 pour commencer à 10H00**

**et du 7 au 12 Juillet 2025**

*Le dernier stage de pratique de 5 jours se déroulera en Auvergne et n'est pas compté dans la prise en charge à ce jour, le tarif vous sera communiqué durant les semaines de formation.*